



RÉSEAU
Sénégal

newsletter

Mars 2015

Le secteur de l'eau et de l'assainissement au Sénégal est en mouvement : réforme de l'hydraulique rurale et création de l'Office des Forages Ruraux (OFOR), mise en place effective de la première délégation de service public (DSP) en milieu rural, élaboration d'une stratégie nationale pour la qualité de l'eau, mise en place de DSP pour la gestion des stations de boues de vidange, élaboration d'une nouvelle stratégie de l'assainissement rural, etc.

Pour accompagner ces réformes, les acteurs de coopération décentralisée et non gouvernementaux français poursuivent et renforcent leurs actions mais doivent aussi parfois adapter leur appui.

Le pS-Eau et les acteurs du réseau, vous proposent ainsi de suivre ces évolutions à travers cette lettre d'informations, des renvois vers de la documentation en ligne, des réunions d'informations et d'échanges avec les acteurs du secteur permettant de valoriser des bonnes pratiques.

Prochaine réunion dédiée au secteur de l'eau et de l'assainissement sénégalais :

le 8 juin 2015 à Paris, au Pavillon de l'eau !

LES ACTUALITES DU SECTEUR DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT AU SENEGAL

Première délégation de service public de l'eau en milieu rural.

Le renforcement du partenariat public-privé dans le secteur de l'hydraulique rurale et la création de l'Office des Forages Ruraux (OFOR) ont abouti à la première délégation de service public du secteur.

Le 6 décembre dernier, Lansana Gagny Sakho, directeur de l'OFOR et Fallou Ndao, directeur général de la Société d'Exploitation d'Ouvrages Hydrauliques (SEOH) signaient un contrat d'affermage d'une durée de 10 ans pour les adductions d'eau du Gorom Lampasar et de Niotto Diosmone Palmerin.

La société SEOH, co-entreprise des sociétés Aquanet (Hollande), Aquavingura (Rwanda) et GEUR (Sénégal) aura donc la responsabilité de l'approvisionnement en eau potable de plus de 300 000 usagers.

L'AEP de Gorom Lampsar est constituée de 13 stations de potabilisation d'une capacité totale de traitement de 4940 m³/j , dessert 56 villages via un réseau de 225 km qui s'étend sur les départements de Saint-Louis et Dagana dans le nord du Pays.

L'AEP de Niotto Diosmone Palmerin est un réseau de près de 800 km située à cheval sur les régions de Thiès et Fatick et dessert plus de 260 000 personnes.

Cette approche de partenariat public-privé répond aux besoins de professionnalisation de l'exploitation du service créés par l'expansion du patrimoine hydraulique rural au cours de ces 20 dernières années, la complexification des réseaux, et une exigence accrue en terme de qualité et de niveau de service.



Réservoir du réseau de Niotto Diosmone Palmerin

D'autres délégations de service sont en cours d'attribution dans l'importante zone Centre du pays, celle du bassin arachidier qui couvre les régions de Thiès, Diourbel, Kaffrine, Kaolack et Fatick avec un parc de près de 600 forages motorisés.

Vers une révision du Code de l'eau

Le processus de révision du Code de l'Eau (issu de la loi n° 81- 13 du 04 mars 1981) touche à sa fin, il devrait être soumis au Parlement dans les prochains mois. Le projet de loi vise à intégrer les principes de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE), le Code de l'eau étant antérieur aux processus internationaux ayant consacré les principes de la GIRE. Le Code visera ainsi à responsabiliser davantage et accroître la participation des acteurs directs (collectivités locales, usagers, secteur privé) dans la gestion locale des ressources en eau. Il s'agit également de prendre en compte les évolutions relativement récentes des secteurs associés et ainsi favoriser une meilleure coordination intersectorielle (secteur hydraulique, de la décentralisation, de l'assainissement, énergie, santé, pêche continentale et aquaculture).

Un nouveau guide pour la GIRE

La Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau (DGPRE) du Ministère de l'hydraulique et de l'Assainissement, publie un nouveau guide méthodologique à l'attention des acteurs locaux et nationaux pour l'élaboration des Plans de Gestion des Eaux.



Le guide décrit le contenu des Plans de Gestion des Eaux qui devront s'organiser autour de 4 grands chapitres :

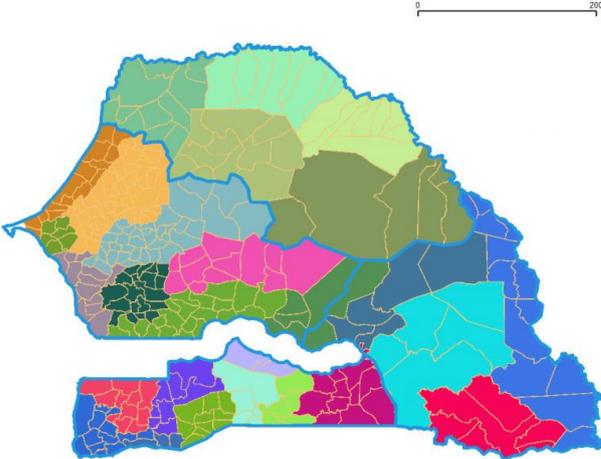
1. un bilan diagnostique des ressources et des conditions de gestion,
2. une stratégie de gestion durable et concertée des ressources en eaux,
3. un plan d'action opérationnel à l'échelle des sous-unités de gestion et de planification,

4. une analyse des futurs impacts du plan sur les ressources.

- ❖ Télécharger le guide : [Guide méthodologique pour l'élaboration des Plans de Gestion des Eaux – DGPRE, 2014](#)

La Gestion intégrée des Ressources en Eau

Le *Partenariat Mondial de l'Eau* donne la définition suivante de la GIRE : « **c'est un processus qui favorise le développement et la gestion coordonnés de l'eau, des terres et des ressources en vue de maximiser, de manière équitable, le bien économique et social, sans pour autant compromettre la pérennité des écosystèmes vitaux** »



Au Sénégal, cinq **Unités de Gestion et de Planification (UGP)** ont été établies:

1. Bassin du Fleuve Sénégal
2. Siné Saloum
3. Sénégal-Oriental
4. Casamance
5. Presqu'île du Cap Vert

Les UGP sont ensuite divisées pour obtenir **28 sous-unités au total**.

Unités et sous-unités de gestion et de planification des eaux du Sénégal

Le Plan d'actions pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) du Sénégal date de 2007 et sera réactualisé prochainement, il précise le cadre sectoriel, les enjeux et les priorités de la GIRE au Sénégal.

Télécharger le plan :

http://www.pseau.org/outils/ouvrages/dgpre_plan_d_actions_pour_la_gestion_integree_des_ressources_en_eau_du_senegal_2007.pdf

L'amélioration de la qualité de l'eau, une priorité post-OMD pour le Sénégal

Le Sénégal fait de l'amélioration de la qualité de l'eau une des priorités de l'agenda post OMD. Un comité technique plurisectoriel a été mis en place pour partager et valider les termes de références de l'élaboration de la nouvelle stratégie et définir une feuille de route pour l'action. La Coopération Technique Belge (CTB), qui intervient depuis de nombreuses années dans le Bassin Arachidier caractérisé par la teneur en sel et/ou fluor de ses eaux souterraines, apportera son appui technique. A ce jour, plusieurs initiatives ont été expérimentées: transfert d'eau à moyenne distance, installations d'unité de potabilisation avec système d'osmose inverse à basse pression,

impluvium. Néanmoins, les actions développées restent expérimentales et aucune solution n'a encore véritablement émergée pour un passage à l'échelle.

❖ **Pour plus d'informations, consulter le site de la DGPRE : www.dgpre.gouv.sn**

Partenariat public privé pour la gestion des boues de vidanges

75% des habitants de la région de Dakar utilisent des systèmes autonomes d'assainissement. Les boues de vidanges évacuées quotidiennement sont estimées à 1500 m³/jour. Pour le traitement de ces boues, l'Office Nationale d'Assainissement du Sénégal (ONAS), a mis en place dans l'enceinte de ses stations de traitement des eaux usées (Cambérène, Rufisque et Niayes) trois stations de traitement des boues de vidange (STBV).

Hier, gérée en régie par l'ONAS avec des résultats d'exploitation faibles et des équipements vétustes et peu entretenus, la gestion est aujourd'hui déléguée à un opérateur privé par un contrat de concession de 7 ans. L'objectif est d'arriver à une rentabilité de la filière à travers une exploitation performante et la valorisation des sous-produits de l'assainissement. Le contrôle et le suivi du contrat sont assurés par un comité composé de l'ONAS, des services d'hygiène, de la direction de l'assainissement et de l'environnement, de l'association des vidangeurs et du Ministère de l'agriculture. A noter que ce comité assure aussi une mission de régulation du tarif de la vidange.

Le partenariat public-privé, dont le marché attribué fin 2013 à la société DELVIC (sarl), a d'ores et déjà permis la rénovation des ouvrages au niveau des Niayes et de Rufisque et la mise en place d'un mécanisme d'entretien et de maintenance.



❖ **Plus d'informations dans le dernier magazine Boues Mag n°4** publié par le Programme Boues de vidanges de l'ONAS en partenariat avec la Fondation Bill et Mélinda Gates

Télécharger le magazine :

http://www.pseau.org/outils/ouvrages/onas_boues_mag_n_4_2014.pdf

Nouvelle stratégie de l'assainissement rural : les orientations

La nouvelle stratégie de l'assainissement rural est en cours d'élaboration et fait l'objet de réunions de partages avec l'ensemble des acteurs.

En effet, le taux d'accès reste inférieur à 35%, pourtant le Sénégal dispose de nombreux atouts. D'un point de vue technique d'abord, des options ont été éprouvées : latrines VIP et TCM à double fosse, auxquelles devrait certainement s'ajouter la latrine SANPLAT (la superstructure revenant à la charge du ménage). La réhabilitation des latrines traditionnelles existantes, en latrines améliorées à des coûts réduits est également privilégiée par certains acteurs.

Sur le mode d'intervention, les décideurs veillent à faire du « ménage », le pivot de l'acquisition d'équipements améliorés afin de responsabiliser les usagers et d'assurer un financement durable des équipements. Les efforts importants (bien qu'insuffisants) fournis ont permis de sensibiliser davantage la population aux enjeux de l'assainissement et de renforcer les capacités techniques du secteur privé de la construction (maçons, artisans). Des services déconcentrés du ministère sont désormais en place dans la quasi-totalité des régions pour coordonner et accompagner les activités menées. Aussi, est-on à une période de transition, où, en lieu et place d'une offre fournie en quasi-totalité aux ménages, il s'agira dorénavant d'axer l'appui sur la génération d'une demande d'assainissement, par des campagnes de sensibilisation notamment. Cela n'empêche pas qu'une attention particulière soit portée auprès des ménages les plus pauvres pour lesquels une grille de subvention devra être définie.



Latrines VIP double fosse

4^{ème} Conférence Africaine sur l'Assainissement et l'hygiène (AFRICASAN 4)

Le Gouvernement du Sénégal et l'AMCOW (Conseil des ministres africains chargés de l'Eau) organisent du 25 au 27 mai prochain la 4^{ème} conférence Africaine sur l'assainissement et l'hygiène intitulée « Faire de l'assainissement pour tous une réalité en Afrique » à Dakar.

Elle réunira de nombreux ministres africains chargés de l'assainissement de toute l'Afrique, ainsi que des institutions, la société civile et les partenaires techniques et financiers du secteur. Il s'agit d'une rencontre essentiellement politique, qui vise à faire de l'assainissement une priorité des agendas gouvernementaux.

❖ **Plus d'informations sur Africasan 4 :** <https://www.africasan.com/fr/index>

Appel à projets / FSD Sénégal



Le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France et la Direction de la Coopération Technique du Secrétariat général de la Présidence du Sénégal, ont lancé l'appel à propositions du Fonds Social de Développement à destination des Associations et collectivités sénégalaises.

Les propositions (note d'intention + budget + pièces justificatives) doivent être transmises avant le **3 mai 2015** avant minuit à : FSDsenegal2015@gmail.com

Télécharger les documents ci dessous :

[Appel à proposition 2015](#)

[Note d'intention 2015](#)

[Budget 2015](#)

Accueil d'une délégation de l'ONAS en France, pour l'étude tarifaire du projet de la Baie de Hann

Le projet de dépollution de la Baie de Hann, qui concentre 80 % des industries du pays a été validé par les autorités. Les travaux cofinancés par l'AFD, la Banque Européenne d'investissement et l'Etat du Sénégal consistent en la réalisation d'un collecteur principal de 13 km, d'un réseau secondaire de 30 km pour le raccordement des industriels et des ménages, d'une station d'épuration et d'un émissaire en mer de 3 km. Les ouvrages recevront des effluents d'eaux usées dont 70 % proviendraient de rejets industriels.



La délégation au ministère français de l'Ecologie

Afin d'achever l'étude tarifaire et mettre en place un système adéquat de facturation et de recouvrement de la taxe « pollution » et de la redevance de l'assainissement industriel, une délégation composée de représentants de l'ONAS, de la direction de l'Assainissement, de la direction de l'Environnement et du ministère de l'Economie et des finances s'est rendue en France du 7 au 12 février 2015. L'objectif était de s'enrichir de l'expérience française sur l'encadrement, l'organisation et les mécanismes relatifs au recouvrement des taxes et redevances de l'assainissement industriel. La délégation a ainsi rencontré des membres et partenaires du pS-Eau : le SIAAP, syndicat d'assainissement de l'agglomération parisienne qui transporte et dépollue les eaux usées, les services du département du Val de Marne qui exploite un important réseau de transport, l'Agence de l'eau Seine Normandie (AESN) et la Direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de l'Ecologie.

S'agissant de l'équipement des industries en matériels de prétraitement et leur raccordement au réseau, l'ONAS renforce sa communication avec les industriels, un atelier s'est tenu à Dakar en janvier dernier, mobilisant un expert de l'AESN.

- ❖ **Pour plus d'informations sur le projet de la Baie de Hann** : [consulter le site Internet de l'ONAS](#)

Focus projet : l'action de l'Association Drôme Ardèche Ourosougui (ADOS) en région de Matam

Apport de la coopération décentralisée à la réforme du système de gestion des forages ruraux

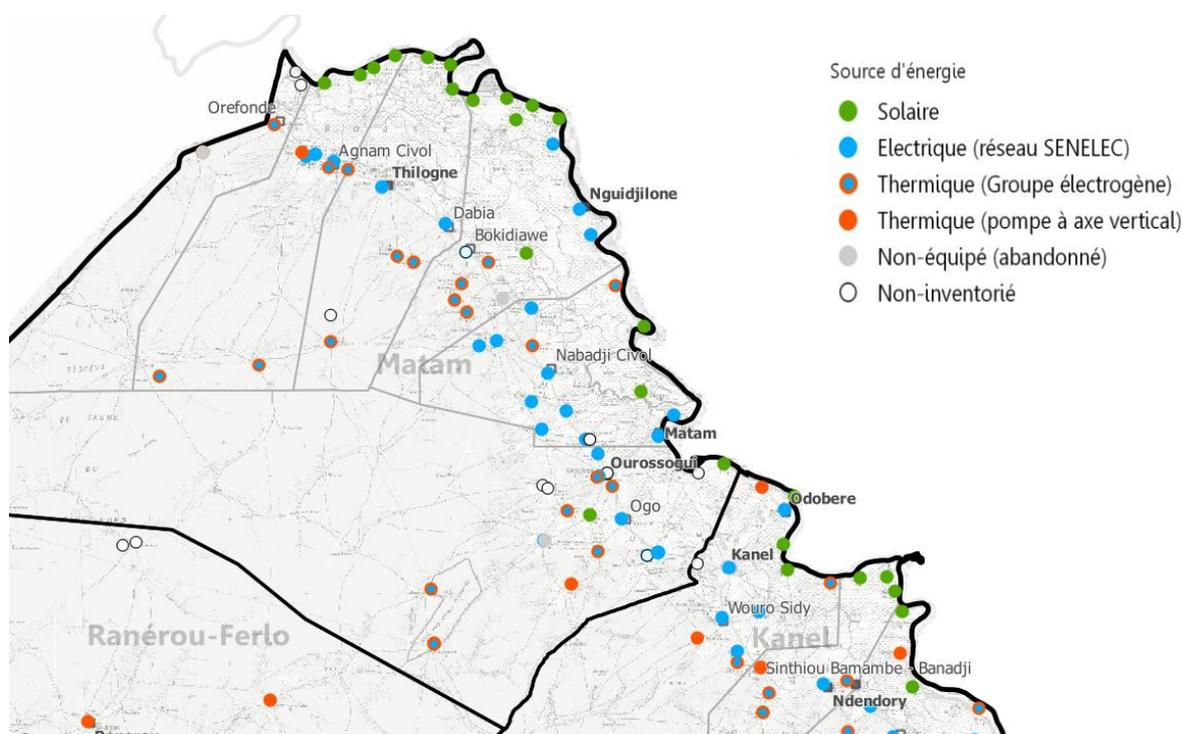
Un travail d'inventaire des ouvrages de captage a été réalisé en région de Matam dans le cadre du Programme Régional hydraulique de l'ADOS en appui à la Division Régionale de l'Hydraulique (DRH) de Matam. L'objectif de ce travail est d'améliorer et d'actualiser l'état des connaissances sur le parc hydraulique régional. Les données collectées devront être intégrées dans un outil de suivi quantitatif et qualitatif du parc hydraulique et de la ressource en eau pour une rationalisation de la gestion de la ressource et un meilleur service aux usagers.

180 forages motorisés ont été inventoriés. Les autres ouvrages motorisés sont en grande partie abandonnés. Les premiers résultats vont permettre de cartographier et d'effectuer une analyse statistique d'un grand nombre de paramètres caractéristiques des équipements et de la ressource. Sur le plan régional l'inventaire permettra, entre autres, de caractériser le problème du fer dans les eaux de la nappe profonde, qui affecte les équipements de pompage et de distribution. Ces données devraient permettre à la brigade des puits et forages (BPF) de la DRH de rationaliser la maintenance et d'optimiser ses déplacements lors des interventions de dépannage.



Forage solaire de Fadiar, Kanel

Cet inventaire est un préalable au processus de délégation dans la zone Nord car l'information sur l'état du parc est essentielle pour le recrutement d'opérateurs privés qui auront la responsabilité de la production et la maintenance des forages ruraux motorisés.



❖ **Pour plus d'informations, contacter l'ONG ADOS**, opératrice des coopérations décentralisées de la région Rhône Alpes, de la Drôme, de l'Ardèche et de Valence dans la région de Matam : courrier@ados-senegal.org , ados@orange.sn Site Web : www.ados-senegal.org

Des conférences en ligne organisées par l'Association des Jeunes professionnels de l'eau du Sénégal

L'AJPEAS (Association des Jeunes Professionnels de l'Eau et de l'Assainissement du Sénégal) créée en Juin 2013 regroupe des hommes et des femmes âgés de 18 à 36 ans, professionnels ou universitaires dans le domaine «Eau-Assainissement».



Sa mission est de bâtir et de développer un réseau dynamique de jeunes professionnels afin de favoriser leur développement, l'accroissement de leurs compétences et de leur influence tout en encourageant leur intégration dans toutes les sphères d'activités du secteur de l'eau et de l'assainissement. Elle mène des réflexions, fait des propositions et pose des actions pour un développement durable du secteur. L'association a décliné des objectifs qui s'articulent autour de quatre axes :

- ▶ Le Mentorship (Suivi et Encadrements des Jeunes Professionnels) ;
- ▶ Le Leadership Jeune et l'Influence Professionnelle ;
- ▶ La Réflexion, la Recherche-Innovation et l'Aide à la prise de décision ;
- ▶ Les actions d'Education au Développement (EAD) et d'Education à la Citoyenneté (EAC).

L'association organise des conférences électroniques notamment dans la perspective de la 4^{ème} Conférence Africaine sur l'Assainissement et l'hygiène qui se tiendra à Dakar en Avril prochain.

❖ **Pour connaître le programme des prochaines conférences électroniques et s'inscrire :**
ajpeas@gmail.com / <https://groups.google.com/forum/#!forum/reseau-jpeas>

Réunions d'informations et d'échanges sur le secteur, le 8 juin 2015 à Paris

Le 8 juin prochain, le pS-Eau organise, au [Pavillon de l'Eau](#), une rencontre d'informations et d'échanges avec l'ensemble des acteurs de coopération engagés ou souhaitant s'engager sur le secteur de l'eau et de l'assainissement au Sénégal : collectivités territoriales, associations de bénévoles, Ong professionnelles, association de migrants, institutions, organismes de recherches, bureau d'études ..

Journée Eau et Assainissement Sénégal

Programme indicatif

9H30 Accueil

10H00 Bilan des OMD eau et assainissement au Sénégal et perspectives post 2015 ;
par le PEPAM

10H45 Réforme de l'hydraulique rurale : création de l'OFOR et délégation de service public : état des lieux, enjeux et perspectives ; par l'OFOR (M. Lansana Gagny Sakho, Directeur Général)

11H30 Témoignage d'acteurs / échanges
Buffet

14H00 Rôle des ASUFOR et des Collectivités territoriales sénégalaises dans le secteur de l'eau et l'assainissement : expérience du programme AICHA en région de Saint-Louis , par l'ARD de Saint-Louis (M. Ousmane Sow, Directeur)

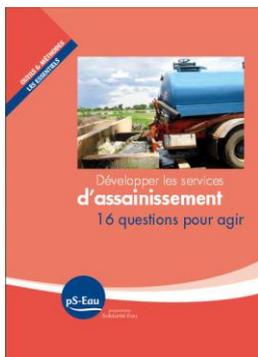
14H45 Présentation de la nouvelle stratégie d'assainissement rural – Ministère de l'hydraulique et de l'Assainissement (M. Arouna Traoré, Directeur de l'Assainissement)

15H30 Témoignages d'acteurs / Echanges

16H00 Clôture

❖ **Pour toutes informations concernant cette journée :** contacter Sylvette MILIN milin@pseau.org
/ 09 50 26 80 64

Nouvelles publications



[Développer les services d'assainissement: 16 questions pour agir](#) Guide - 2015 - 84 pp / Ed. [pS-Eau](#) - Paris

Ce nouveau guide est destiné aux acteurs de la solidarité internationale qui soutiennent le développement des services d'assainissement au Sud. Collectivités locales, ONG partenaires financiers trouveront dans ce document des repères pour garantir la pertinence de leurs interventions et optimiser la qualité des actions.

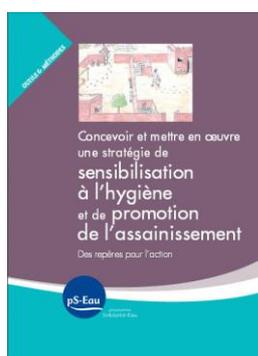
Les acteurs du Sud concernés par l'assainissement trouveront également dans cet ouvrage des informations et recommandations qui pourront les guider dans leurs réflexions et prises de décisions

[Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation à l'hygiène et de promotion de l'assainissement](#)

Guide - 2015 - 64 pp / Ed. [pS-Eau](#) - Paris

Ce document fournit des clés de compréhension sur les outils et méthodes couramment utilisés en matière de sensibilisation à l'hygiène et de promotion de l'assainissement.

Il propose également une démarche rationnelle et méthodique pour la mise en œuvre de ces méthodes.



[Lettre d'informations n°6 du projet AICHA](#) [Lettre d'informations n°7 du projet AICHA](#)

« Appui aux initiatives des collectivités locales pour l'hydraulique et l'assainissement »

Le projet AICHA, mobilise de nombreux acteurs autour du développement des services d'eau et d'assainissement des collectivités de la région de Saint-Louis. Renforcer et professionnaliser les acteurs du territoire sont les principes moteurs de programme.



[La Lettre d'informations n°2 du projet ACTING](#)

« Assainissement, concerté, total et intégré du quartier de Guet Ndar » à Saint-Louis sur la Langue de Barbarie.

Le Gret, dans le cadre de la coopération décentralisée entre le conseil général de l'Eure et la Ville de Saint Louis, met en œuvre avec l'Agence de Développement Communal de Saint-Louis et l'ONAS un ambitieux programme d'assainissement basé sur la technologie des égouts à faible diamètre.



- ❖ Pour contribuer à la newsletter, partager les résultats de vos actions, diffuser vos publications ; contacter Sylvette Milin : milin@pseau.org / +33 (0)9 50 26 80 64